COMPOSTAGE ET BIODÉCHETS AU CENTRE DES RENCONTRES DU SYVADEC

Retours d'expérience dans la gestion des déchets

Le 2 février, le SYVADEC a organisé une conférence à Bastia ayant pour thème la collecte et le traitement des biodéchets. Ce forum s'inscrivait dans le cadre des «Rencontres du SYVADEC » initiées en 2014 afin de mettre en réseau les territoires de l'île et de disposer de retours d'expériences fiables.

INSEME. Elus locaux, présidents de communauté de communes, fonctionnaires de l'administration publique territoriale, ambassadeurs du tri, professionnels et spécialistes ont participé aux 3èmes Rencontres du SYVADEC qui se déroulaient à l'hôtel Ostella à Bastia, le 2 février dernier. Thème de cette nouvelle édition, le compostage et la collecte des biodéchets. Un enjeu majeur en vue de favoriser davantage le tri sélectif. Plus concrètement, la part des bios déchets représente 33% sur le volume total des déchets. C'est dire si avec un peu d'organisation et de volonté, on peut atteindre de bons résultats qui permettront de réduire aussi le volume destiné à l'enfouissement.

Autour de François Tatti, le président du SYVADEC, des représentants de territoires plutôt en avance dans leur manière de traiter le problème : Tony Poli pour la Castagniccia-Casinca, François Marchetti pour la Communauté de Calvi-Balagne, Paul Lions, Président du PETR de Balagne, Jean-Baptiste Giffon, Maire de Bastelica, Serge Bereni, adjoint au Maire de Cervione pour la Costa Verde.

Il est important d'orienter les élus vers le choix de la collecte sélective et obtenir un compost de qualité comme le précise François Tatti : *« Ces rencontres permettent d'échanger sur la thématique en rassemblant à la fois les élus, les Présidents d'intercommunalités, les directeurs de service, les représentants d'administrations et des intervenants extérieurs qui ont déjà expérimenté la gestion des bios déchets, la collecte séparative et l'ensemble des problématiques qui se posent. Ces journées d'échanges permettent à la Corse de garder le même niveau d'informations et de qualité de service que nos communes voisines du continent. »*

Pour ce forum, Nicolas Sénéchau, Directeur Général des Services du SMICVAL du Haut Libournais, Renaud Piquemal, DGS du Syndicat du Centre Hérault, Anne-Sophie Gauquelin, directrice du Service déchets du Pays Voironnais et Guillaume Boucherie, DGS du SMICTOM des Pays de Vilaine ont, tour à tour, détaillé les actions menées par leurs collectivités en Aquitaine, Languedoc Roussillon, région Centre et Bretagne. Des secteurs semblables à la Corse avec une ruralité importante qui met en évidence les difficultés de communication et de collecte. Ce retour d'expérience donne des idées quant aux moyens à mettre en œuvre pour optimiser la gestion des biodéchets : *« Au plan national, c'est un dispositif qui est inscrit dans la loi sur la transition énergétique, il est aidé et accompagné. La Corse a bien avancé. Nous allons compléter par un réseau de plates-formes de gestion des biodéchets notre dispositif de recyclage. Le but est d'avoir un compost de qualité et de l'utiliser au mieux dans nos territoires. Nous continuerons également à distribuer des composteurs. 15 000 composteurs individuels et des composteurs de quartiers ou d'équipement comme les cantines scolaires. »*

Des territoires à la pointe

Même en Corse, une certaine disparité existe entre les territoires quant à la gestion des biodéchets. L'exemple le plus probant est celui de la Communauté de Commune Calvi Balagne qui apparait aujourd'hui comme l'élève modèle. L'intercommunalité a obtenu des résultats plus que remarquables au cours de l'année 2016. Le volume annuel représentant 9300 tonnes en 2015 a été réduit à 8500 tonnes. La collecte séparative, déjà mise en œuvre auprès des commerçants, a permis notamment de récolter 384 tonnes grâce à un dispositif financièrement incitatif. Le message de son Président François Marchetti est clair : *« Plus on trie, moins on paye ! Cette collecte séparée nous a permis de réorganiser tous les flux. Le volume destiné à l'enfouissement était constant depuis plusieurs années. La réorganisation de nos services a permis d'enfoncer ce palier des 9300 tonnes. 800 tonnes ont été détournés et valorisés vers d'autres flux. Nous nous orientons maintenant à l'établissement d'un village pilote, Algajola pour une collecte porte à porte. La tarification par foyer sera plus juste et nous responsabiliserons ainsi les producteurs de déchets à réduire de façon considérable la masse vouée à l'enfouissement. L'objectif est ambitieux. La taxe sera remplacée dans le cadre de cette expérimentation par une redevance incitative qui disposera d'une part fixe et d'une part variable. Sur cette part variable, il y aura l'application d'un bonus ou d'un malus en fonction des pratiques du foyer. L'avantage de ce dispositif est que nous pourrons connaître vraiment par foyer le volume de déchets. Cette expérimentation durera un an, nous mettrons en œuvre des fac-similés de redevance incitative pour établir des comparaisons et évaluer les décalages existants entre l'ancien et le nouveau système de taxe. Notre diagnostic se fera en décembre et nous verrons s'il y a lieu de mutualiser ce dispositif sur l'ensemble du territoire de la communauté. »*

Pour François Tatti : *« Ces différences entre les territoires ne créent de l'émulation. Calvi-Balagne est en avance. C'est la deuxième année de collecte des biodéchets pour les commerçants. Leur retour d'expériences est essentiel. L'autre intérêt de ces échanges est de se servir des conseils et de l'ingénierie du réseau CompostPlus dont le SYVADEC est membre. Il rassemble élus et techniciens de collectivités engagées dans la collecte séparée des biodéchets. Il y a beaucoup à apprendre sur les savoir-faire, sur la distribution des sacs de collecte, sur les horaires, sur des types d'organisation et d'équipements et sur la meilleure de communiquer avec la population afin de rendre la démarche incitative. »*

Y.C.